

# DEVENIR ANTIRACISTE



# INTRODUCTION

---

Nous devons « sortir de [nos] zones de confort actuelles pour affronter personnellement le travail douloureux et généralement émotionnel de l'antiracisme au quotidien... [pour] travailler activement, consciemment et constamment afin d'éliminer le racisme en rejetant les systèmes qui maintiennent des privilèges en faveur de la dignité humaine, du respect mutuel et de la liberté ». (Johnson et al., 2000).

Souvent les gens se demandent où se trouve le racisme au Canada puisqu'ils entendent assez rarement des personnes invectiver celles des communautés racisées. Pourtant, le racisme est là, présent, traversant chaque palier de la société, depuis les individus jusqu'aux structures sociales les plus élevées. Le racisme n'est pas seulement les insultes proférées par un individu sur la place publique à un membre des communautés racisées, ni le déni des droits de l'homme en raison de différences raciales. Le racisme existe à chaque fois qu'un jeune noir, autochtone, arabe ou faisant partie d'une autre minorité se met à avoir des palpitations parce que la police circule en voiture et qu'il a peur de se faire encore une fois contrôler.

Il existe dans toutes les expériences de honte qu'une femme noire subit lorsqu'on cherche à toucher ses cheveux sur la base de leur texture. Le racisme existe à chaque fois que des étudiants noirs sont refusés dans les groupes de travail dans les universités parce qu'ils sont noirs, ou qu'ils sont punis plus sévèrement dans les écoles. Il existe à chaque fois qu'une personne racisée reçoit de moins bons soins dans nos hôpitaux ou que des enfants noirs sont malhonnêtement dénoncés aux services de protection de l'enfance partout au Canada. Le racisme existe à chaque fois qu'une personne noire se fait demander d'où elle vient et qu'elle répond une ville du Canada et que son interlocuteur réplique : « mais d'où venez-vous vraiment? ».

Le racisme existe en dehors de nos maisons, dans nos téléphones, dans nos paroles et attitudes et au-dessus de nous dans nos structures sociales.

Certes, le racisme est une « maladie destructrice » qui affecte la société dans son ensemble, mais nous ne pouvons pas oublier que la société est composée de ses membres individuels et que, par conséquent, le racisme commence et se termine avec NOUS. Chacun de NOUS. Les différentes formes du racisme ne se trouvent pas seulement là dehors, mais peuvent bien exister à l'intérieur de chacun d'entre nous si bien que, pour surmonter cette crise collective, nous devons constamment nous évaluer et prendre conscience de nous-mêmes, de notre éducation, de nos attitudes, de nos paroles et de nos actions envers les autres membres de la société. D'où l'objectif de cette formation qui est de (1) nous informer sur le racisme, les éléments qui l'alimentent, son historique au Canada, ainsi que ses impacts; (2) nous former sur les manières de construire une société antiraciste, socialement juste et qui aide chaque citoyen de notre pays à atteindre son plein potentiel; et (3) nous engager à ne pas être seulement non-racistes, mais à devenir antiracistes.



Comme l'a écrit Angela Davis, « Dans une société raciste, il ne suffit pas d'être non raciste. Nous devons être antiracistes ». Bien que la race soit une construction sociale et n'existe pas en soi dans l'espèce humaine, nous sommes appelés à composer avec et nous engager contre toute injustice, toute discrimination ou tout préjudice lié à la couleur de la peau d'une personne. Cet engagement est un pas important et essentiel pour une société socialement juste. Notre conception de l'antiracisme est un engagement proactif permettant de prendre conscience à la fois des privilèges et des préjudices liés à la couleur de la peau dans notre société, de se former sur les voies pour les éliminer et s'engager à souligner, à informer, à former et à combattre toute forme de discrimination raciale.

Cette formation est constituée de deux modules. Le premier traite des généralités liées aux enjeux raciaux, définit les concepts clefs, fait un historique du racisme au Canada et apporte des éclairages pour mieux comprendre le racisme.

Le second module traite des conséquences du racisme, offre des outils pour savoir repérer les propos et les comportements racistes, adresse l'intérêt de vivre dans une société antiraciste et socialement juste, de ce que nous pouvons faire contre le racisme, et offre des pistes pour s'engager dans l'antiracisme et donc pour mieux agir. À qui s'adresse cette formation? À toute personne (élèves, étudiants, enseignants, employés du public et du privé, travailleurs des services sociaux et de la santé, etc.) soucieuse de vivre dans une société juste et égalitaire parce qu'elle permet de s'informer, de réfléchir sur soi, de prendre conscience de ses propres biais et préjugés, de se former et ensuite de s'engager. Car il est temps pour que la couleur de la peau ne soit plus un élément déterminant dans l'avenir des personnes, ainsi que leur santé physique et mentale.

Enfin, nous tenons à remercier tous les membres du Laboratoire Vulnérabilité, Trauma, Résilience et Culture (V- TRaC Lab) qui ont travaillé au développement du contenu de la formation et à mener les recherches documentaires.

Nous remercions également les nombreux experts qui ont accepté de critiquer, de commenter et de corriger les premières versions de cette formation. Nous aimerions également remercier toutes les personnes et tous les leaders des communautés noires et des nombreuses organisations communautaires qui ont partagé avec nous leurs expériences sur le racisme à différents niveaux de la société. Nous espérons qu'à la fin de cette formation, vous comprendrez l'urgence de lutter contre le racisme et constaterez qu'il ne suffit pas d'être simplement non raciste, mais qu'il faut s'engager à devenir activement antiraciste.

Dr Jude Mary Cénat, Université d'Ottawa

Dre Assumpta Ndengeyingoma, Université du Québec  
en Outaouais

Dr Cary Kogan, Université d'Ottawa

Et l'équipe du Laboratoire de recherche Vulnérabilité,  
Trauma, Résilience et Culture (V-TRaC)

# OBJECTIF D'APPRENTISSAGE

Cette formation est conçue dans l'objectif d'amener toutes les couches de la société à comprendre le racisme, ses conséquences et les bienfaits de vivre dans une société sans discrimination raciale. Elle s'adresse à la fois aux étudiants, aux enseignants, aux travailleurs des secteurs publics et privés, à ceux qui offrent des services au sein de la société canadienne.

À la fin de cette formation, vous serez en mesure de :

- Reconnaître les différentes catégories de racisme et de discrimination raciale;
- Comprendre les répercussions historiques et l'héritage continu du racisme au Canada et le privilège blanc;
- Identifier la discrimination et le harcèlement fondés sur la race dans les différentes sphères de la société;
- Concevoir les conséquences du racisme;
- Savoir quoi faire contre le racisme;
- Comprendre les bienfaits de vivre dans une société sans racisme;
- Recevoir assez d'informations pour s'engager contre le racisme.





# MODULE 1

## Comprendre le racisme

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 1. La « Race » : *Une construction sociale*

Le concept de la race est souvent lié aux caractéristiques physiques d'une personne telles que la couleur de la peau, la forme du nez, la forme des yeux, texture des cheveux, etc.. Mais il serait surprenant de savoir que la race n'existe pas! Plusieurs scientifiques ont démontré que la classification selon la race n'a aucun fondement biologique légitime (Miles & Brown, 2003). Il n'existe que la race humaine. De plus, en retraçant le concept de la race dans l'histoire de l'humanité, les chercheurs ont illustré que celui-ci a changé au fil des années, de région en région (Omi et Winant, 1994). En d'autres mots, la race est une notion qui est socialement construite et fluide, c'est-à-dire qu'elle change au fil du temps et selon les sociétés.

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

Mais pourquoi parle-t-on encore de la race? Si on parle de la race, c'est parce que les gens attribuent des traits et des caractéristiques aux personnes selon les perceptions qu'ils ont d'eux à cause de la couleur de leur peau. Le fait d'attribuer une signification aux caractéristiques biologiques pour identifier les gens c'est pour les assigner à une catégorie générale de personnes ou à un groupe, c'est ce qu'on appelle le processus de racialisation (Miles, 1988).



# Définition des grandes thématiques





# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 2. Définition des grandes thématiques

#### 2.1. Racialisation (*Racisation*)

La racialisation est le processus de construction sociale de la race qui permet la domination d'un groupe sur un autre et par lequel les sociétés considèrent les races comme étant véritables, différentes et inégales d'un point de vue social, économique et politique (Commission ontarienne des droits de la personne, 2005).

Le processus de racialisation a donc pour but de différencier, d'inférioriser et d'exclure les personnes considérées comme non blanches. Il faut noter que le processus de racialisation exclue habituellement les personnes de peau blanche. La blancheur d'une personne n'est jamais nommée. Selon la ligue des droits et libertés (2017) « Les « Blancs » sont considérés comme la norme, la référence, la représentation universelle de toute l'humanité, alors que les « non-Blancs » sont perçus comme « différents », des exceptions, des particularités » (p. 4). Ex : l'ancienne gouverneur générale du Canada, L'honorable Michael Jean, est racialisée en tant que femme noire.

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### *2.2. Racisme*

Le racisme est défini comme étant une forme de préjugé qui inclut des croyances implicites ou explicites, des présomptions erronées et des idéologies de supériorité envers un groupe racial comparativement à un autre (Hoyt Jr.,2012; Tator, Henry, Smith, & Brown, 2006). Le racisme peut être explicite ou implicite. C'est-à-dire qu'il peut être manifesté de façon directe ou indirecte.

- Le racisme explicite inclut:
- Les propos racistes;
- La violence physique ou menace de violence physique contre une personne racialisée,
- Cyberintimidation raciste par l'entremise des technologies de l'information et des réseaux sociaux (ex. Facebook; Twitter, sites Web racistes).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### *Le racisme implicite (Microaggressions raciales ou racisme ordinaire)*

Les microaggressions raciales sont des actes de racisme implicite. Elles sont définies comme étant « de brèves indignités verbales ou non verbales, comportementales et environnementales quotidiennes qui peuvent paraître banales, intentionnelles ou non, et qui communiquent à la personne ou au groupe cible des insultes et des remarques hostiles, désobligeantes ou négatives à caractère racial. » (Sue, Capodilupo, Torino, Bucceri, Holder, Nadal, & Esquilin, 2007; Gordon & Johnson, 2003; Sue, 2003).

Même si ces comportements racistes sont subtils de nature, mais ils sont tout aussi douloureux pour la personne qui les subit, d'autant plus qu'elle peut difficilement les prouver.

## *Le racisme implicite (Microaggressions raciales ou racisme ordinaire)*

### *Exemples de microaggressions :*

<b>Type</b>	<b>Microaggression</b>	<b>Message</b>
Présomption de l'origine	« D'où venez-vous? »/« Où êtes-vous né? » « D'où viens-tu vraiment? » « Vous parlez bien le Français. »	Vous n'êtes pas Canadien.ne;  Vous êtes un.e étranger/ère.
Refuser de reconnaître la race	« Quand je vous regarde, je ne vois pas votre couleur. »  « Il n'y existe qu'une race, la race humaine. »	Dénier l'expérience raciale/ethnique d'une personne de couleur ;  Assimiler/acculturer à la culture dominante ;  Nier l'individu comme étant un être racial/culturel.
Déni de ses propres biais raciaux	« Je ne suis pas raciste. J'ai plusieurs amis et connaissances noirs. »  « En tant que femme, je comprends ce que vous vivez en tant que minorité raciale. »	Je suis immunisé contre les races parce que j'ai des amis de couleur ;  Votre oppression raciale n'est pas différente de mes oppressions genrées. Je ne peux pas être raciste. Je suis comme vous.
Affirmer par sa façon de parler que la race ne joue pas de rôle dans les succès de la vie	« Tout le monde dans la société peut parvenir au succès s'ils travaillent assez dur. »  « Je crois que la personne la plus qualifiée devrait obtenir le poste. »	Les personnes de couleur reçoivent plus d'avantages injustes en raison de leur race.  Les personnes de couleur sont paresseuses et/ou incompetentes et doivent travailler plus.

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

Le racisme peut se manifester tant au niveau des interactions interpersonnelles qu'au niveau des pratiques institutionnelles, politiques, sociales ou légales. Se familiariser avec ces divers niveaux peut permettre une compréhension accrue de l'expérience d'individus de groupes raciaux opprimés et marginalisés, ainsi qu'une réflexion sur ses propres biais et préjugés, et l'impact que ceux-ci peuvent avoir lors d'interactions interpersonnelles. Les recherches ont également mis en évidence un dernier niveau de racisme: le racisme intériorisé, qui est une conséquence des expériences racistes vécues par une personne. Il sera traité à la fin de cette partie.

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### *Racisme institutionnel*

Le racisme institutionnel a lieu à l'intérieur des institutions (p. ex. Gouvernements, entreprises, écoles, instituts religieux, etc.). Il ne s'agit pas de biais raciaux, mais plutôt de politiques et de pratiques qui prétendent que toutes races sont traitées de manière égale et voient des résultats égaux, alors que les personnes racisées sont, de manière consistante, opprimées et désavantagées par ces politiques et pratiques (Better, 2008; Lea, 2000; Multicultural Research Center, n.d.). Le fait d'orienter de manière systématique les étudiants noirs vers des parcours moins valorisants en est un exemple.

### *Racisme systémique (structurel)*

Le racisme structurel/systémique implique des biais raciaux à travers les institutions, incluant entre autres les politiques publiques et privées, les pratiques institutionnelles et les représentations culturelles. Il renforce le traitement inéquitable des groupes raciaux en privilégiant de manière systématique le groupe racial majoritaire et en présentant des désavantages pour les groupes raciaux minoritaires.

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

Le racisme systémique est mis en évidence dans plusieurs sphères des sociétés nord-américaines, telles que les sphères sociales, sanitaires, économiques et politiques (The Aspen Institute, n.d.). Par exemple, au Canada, malgré des efforts pour le changement, le curriculum scolaire est toujours conçu pour des élèves blancs de classe moyenne provenant de l'Ouest. Ceci est mis en évidence entre autres dans les cours d'histoire, qui explorent l'histoire du Canada de la perspective des Blancs et qui omettent de donner une voix aux groupes raciaux minoritaires ayant aussi une place dans l'histoire canadienne, dont les peuples autochtones (Alberta Civil Liberties Research Centre, n.d.). Le racisme systémique est aussi mis en évidence dans l'accessibilité des soins et dans la qualité des traitements médicaux reçus par les personnes racisées (King, 1996).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### *2.3. Racisme intériorisé*

Le racisme intériorisé a été conceptualisé différemment par plusieurs. De manière générale, on le définit comme étant l'acceptation et l'intégration, par les individus d'un groupe racial, de croyances négatives, de préjugés et de stéréotypes portant sur leurs propres habiletés et valeurs au sein d'un groupe racial dominant (Jones, 2000; Pheterson, 1986; Taylor & Grundy, 1996; Williams & Williams-Morris, 2000). Il s'agit d'une conséquence majeure du fait de vivre dans une société raciste et de vivre des expériences racistes. À force d'écouter des commentaires, des idées et des pensées racistes, et de vivre des expériences racistes, certaines personnes racisées finissent par adhérer au point de vue raciste du groupe dominant.

Bref, le racisme intériorisé se produit lorsque des personnes victimes de racisme adoptent elles-mêmes des croyances et des comportements qui soutiennent le racisme qu'elles vivent (Bivens, 2005).



# MODULE 1

## Comprendre le racisme

Le racisme intériorisé n'est toutefois pas une question de haine de soi ou de faible estime de soi. Il s'agit plutôt d'une problématique systémique qui est vécue par plusieurs personnes racisées, incluant des personnes ayant une haute estime de soi, et qui affecte négativement les personnes racisées au niveau intraculturel et interculturel (Bivens, 2005). Par exemple, un gestionnaire ou chef d'équipe faisant partie des communautés racisées refuse de donner des tâches valorisantes à une autre personne racisée parce qu'elle a intériorisé un certain nombre de préjugés sociaux sur les communautés racisées.

### *2.4. Racisme individuel ou interpersonnel*

Il s'agit de racisme interpersonnel lorsque nos croyances, nos présomptions et nos comportements racistes, qu'ils soient implicites ou explicites, sont intégrés dans les interactions interpersonnelles (Multicultural Research Center, n.d.).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

Des exemples de racisme interpersonnel incluent des menaces et du harcèlement, ainsi que des actes d'exclusion sociale, de stigmatisation et de traitement injuste (Society for Health Psychology, 2018; Krieger, 1999; Contrada et al., 2001). Un des exemples les plus courants de racisme interpersonnel est le fait que certains étudiants blancs excluent de fait les étudiants noirs de leurs groupes de travail, soit parce qu'ils ne veulent pas travailler avec eux en raison de la couleur de leur peau, soit parce qu'ils pensent qu'ils sont moins intelligents. Un autre exemple de racisme interpersonnel très courant est celui de parents blancs refusant implicitement ou explicitement que leurs enfants sortent avec des jeunes noirs.

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### *2.5. Le profilage racial*

Le profilage racial se produit lorsqu'une figure autoritaire attribue une intention criminelle et/ou agit selon des présomptions stéréotypées fondées sur la race, la couleur, l'éthnie, et d'autres marqueurs identitaires d'un individu (Commission ontarienne des droits de la personne, n.d.). Un agent de police qui présume qu'une personne est enclin à se comporter de manière délinquante parce qu'elle est noire est un exemple de profilage racial. (Commission ontarienne des droits de la personne, n.d.). Par exemple, un commis de magasin dit à un groupe de jeunes noirs que trois personnes ne peuvent pas entrer en même temps dans le magasin, mais quand il s'agit de jeunes blancs, il les laisse entrer à plus de trois.

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### *2.6 Les préjugés et les biais raciaux*

Préjugés: Une opinion ou une attitude erronée ou injustifiée, et souvent négative envers une personne ou un groupe parce qu'ils sont différents (Ministère des Services à l'enfance et des services sociaux et communautaires, 2008). Par exemple, percevoir une personne comme étant inférieure à soi en raison de sa race. Un exemple criant est une femme noire qui rentre dans un magasin et se fait dire gentiment : « Madame, je crois que ce magasin est trop cher pour vous. Je vous recommande d'aller dans tel autre où les prix sont plus abordables ». Beaucoup de femmes et d'hommes noirs ont vécu ce préjugé que leur couleur de peau est associée à la pauvreté.

Biais raciaux: Une inclinaison du tempérament ou de la perspective, souvent un jugement ou une opinion. Un biais peut être défini comme un préjudice favorable ou défavorable à un groupe ou une personne par rapport à un(e) autre et souvent considéré comment étant injuste (par exemple, une généralisation : tous les hommes noirs ne prennent pas en charge leurs enfants; Merriam-Webster, n.d.). Les biais raciaux font souvent référence aux préjudices défavorables à un/des groupe(s).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

Biais implicites: Les biais implicites sont des biais qui sont activés de manière involontaire sans que l'individu en prenne conscience et sans son contrôle intentionnel. Nos biais implicites ont tendance à être plus favorables envers notre propre groupe ethnique et sont difficilement accessibles par introspection. La plupart des individus ont des biais raciaux implicites (Kirwan Institute, 2015).

### *2.7 Le privilège blanc et la suprématie blanche*

La suprématie blanche est la croyance selon laquelle les humains de races blanches ou à la complexion plus pâle sont supérieurs aux humains appartenant à d'autres groupes raciaux. Dès le 19e siècle, nous pouvons retrouver plusieurs écrits défendant cette supériorité en s'appuyant notamment sur des faits et études à prétention scientifique. Le livre d'Arthur de Gobineau, « Essai sur l'inégalité des races humaines » a marqué un tournant important dans les idées suprématistes blanches.

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

Cette idéologie est souvent associée à des groupes ou des organisations violentes telles que le Ku Klux Klan (KKK) et se trouve également à la source de l'esclavage des noirs (Jenkins, 2005).

Aujourd'hui, les études ont tendance à parler de privilège blanc, avec raison. En effet, les personnes dites blanches ont plus d'avantages dans la société à cause de la couleur de leur peau. Ces avantages sont invisibles pour les personnes qui en bénéficient. Dans son texte, McIntosh (1988) offre plusieurs exemples du privilège blanc, en voici quelques-uns:

- Être largement représenté.e au sein du pouvoir politique;
- Être assuré.e que l'histoire représente de manière majoritaire et positive mon groupe;
- Ne pas être accusé.e de se regrouper en un ghetto quand on vit majoritairement avec des « Blancs »;
- Trouver facilement des affiches, des livres d'images, des poupées ou des magazines pour enfants représentant son groupe;
- Ne pas subir de contrôle d'identité par la police sans raison apparente;

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

- Ne pas avoir à s'exprimer ou à se justifier au nom de tous les membres de son groupe;
- Se sentir bienvenu.e et « normal.e » dans la plupart des situations liées à la vie publique, institutionnelle et sociale.

Même si ces faits ont été rapportés il y a plus de 30 ans, ces avantages existent encore, sans que les gens qui les ont en prennent vraiment conscience, car au fil du temps, ils sont devenues des acquis.

### *2.8 Discrimination raciale*

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires de l'Ontario (2008) définit la discrimination comme étant « l'effet ou le résultat d'un préjudice. Il s'agit de toute action qui limite les opportunités d'une personne ou d'un groupe en raison de caractéristiques telles que son âge, ses déficiences, son genre, sa race, sa religion, son orientation sexuelle, sa couleur de peau ou son statut socioéconomique. »

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

La discrimination s'exerce, entre autres, à travers l'abus verbal ou physique, les railleries, les remarques, les insultes, l'accès inégal aux services et la tolérance de la discrimination. Par exemple, un propriétaire qui refuse de louer à un locataire en raison de sa race fait preuve de discrimination raciale en refusant de donner un accès égal à sa propriété. Les comportements discriminatoires proviennent surtout des stéréotypes et des préjugés. Par exemple, un propriétaire qui décide de ne pas louer sa maison avec les noirs sur la base qu'ils faisaient trop de bruit avec leur musique.

### **3. Historique des discriminations raciales au Canada**

L'histoire canadienne, telle qu'enseignée dans les écoles, privilégie la perspective européenne. Beaucoup de gens ne connaissent pas l'historique des personnes racialisées du Canada.





# Historique des discriminations raciales au Canada

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 3. Historique des discriminations raciales au Canada

Il est important de noter que l'héritage qui a été créé par l'historique raciste du passé persiste encore aujourd'hui. Il reste ancré dans les cultures organisationnelles et politiques, pratiques et procédures. Connaître l'historique du racisme au Canada permet de comprendre les traumatismes intergénérationnels et effets continus de la discrimination raciale historique et actuelle du Canada.

#### 3.1 L'esclavage au Canada (1628-1800)

En Nouvelle France, les colons français et anglais ont mis en esclavage les noirs et les autochtones. Lorsque les Loyalistes prirent possession de la Nouvelle France au 18e siècle, nous pouvons retrouver un total d'environ 4200 esclaves Africains sur le territoire canadien. N'ayant aucun droit fondamental, les esclaves ont travaillé sans se faire rémunérer et dans des conditions horribles se faisant parfois torturer, violer et même tuer. Finalement, avant que l'esclavage ne soit aboli en 1834 par le parlement britannique, plusieurs esclaves résistent en fuyant aux États-Unis (The Canadian Encyclopedia, 2020).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 3.2 Les pensionnats autochtones (1886-1996)

Créés par les églises et le gouvernement canadien en 1830, les pensionnats autochtones avaient comme objectif d'acculturer et de convertir à la religion catholique un total d'environ 150 000 membres de la population Inuit, Métis et des Premières Nations (Miller, 2012). En 1880, la mise en place d'une nouvelle politique gouvernementale en matière d'éducation ayant notamment comme objectif la conversion religieuse, mène à l'établissement de plusieurs pensionnats à travers le Canada (Miller, 2012). Dans les pensionnats, l'assimilation culturelle se présentait sous plusieurs formes.

Par exemple, on donnait aux pensionnés autochtones de nouveaux noms, on les séparait de leur famille, parfois pendant plusieurs années, et on les interdisait de parler leur langue natale même quand ils écrivaient des lettres à leurs parents (Miller, 2012). Jusqu'en 1950, la demie d'une journée scolaire quotidienne est consacrée à l'exécution de tâches ménagères. En ce qui concerne le curriculum, celui-ci n'était aucunement adapté à leur culture autant du point de vue de son contenu que dans la langue dans lequel il était enseigné. Somme toute, l'éducation offerte dans les pensionnats autochtones était de piètre qualité (Miller, 2012).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### **3.2 Les pensionnats autochtones (1886-1996)**

En ce qui concerne les conditions de vie dans les pensionnats, plusieurs cas d'abus physiques et sexuels furent rapportés. Aussi, en raison d'une surpopulation étudiante et de la qualité de la nourriture, les pensionnés étaient beaucoup plus vulnérables à la maladie. Vivant dans de telles conditions, plusieurs pensionnés en sont morts (Miller, 2012). Finalement, la communauté s'est longtemps battue pour mettre fin aux pensionnats. C'est en 1996 que les derniers pensionnats canadiens fermèrent leurs portes et qu'ils gagnèrent donc leur combat (Miller, 2012).

### **3.2 Les travailleurs chinois du chemin de fer du pacifique (1881-1884)**

Dans les années 1800, il y eut l'« importation » de 15 000 travailleurs chinois pour permettre la construction d'un chemin de fer du pacifique partant de l'est du Canada pour se rendre à l'ouest. Il est important de mentionner que ce chemin se construisait, entre autres, sur des terres autochtones (Lavallé, 2008). Les travailleurs chinois travaillaient dans des conditions dangereuses et difficiles tout en étant très peu payés. Plusieurs d'entre eux sont morts au travail (Lavallé, 2008).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### **3.2 Les travailleurs chinois du chemin de fer du pacifique (1881-1884)**

Durant et après la construction du chemin de fer, plusieurs lois furent instaurées afin de limiter l'immigration de chinois au Canada, notamment en imposant une taxe de minimum 50\$ pour entrer au pays (Chan, 2020) ainsi qu'une interdiction de voter (Citizenship and Immigration Canada). Ce genre de régulation illustre un niveau élevé de racisme d'État envers les chinois à l'époque au Canada (Citizenship and Immigration Canada).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 3.5 1914 et le Komagata Maru (1914)

L'incident du bateau Komagata Maru, où il y eut exclusion de passagers indiens, met en évidence deux croyances de l'époque: la première étant que le Canada est un pays exclusivement blanc et la deuxième étant que le peuple indien appartient à l'Empire britannique (Johnston, 2006). La vague d'immigration d'Indiens au début du vingtième siècle mena à l'établissement de préjugés et de discrimination chez les Canadiens blancs interdisant éventuellement leur immigration comme telle. Cette interdiction était toutefois camouflée par la mise en place de règles absurdes et pratiquement impossibles à respecter afin de renvoyer systématiquement les nouveaux arrivants dans leur pays (Johnston, 2006).

En ce qui concerne le Komagata Maru, son propriétaire était un homme indien au nom de Gurdit Singh Sirhali, qui malgré les régulations strictes quant à l'immigration d'Asiatiques du sud, tenait à trouver un bateau permettant l'immigration d'hommes Punjabi financièrement stables (Johnston, 2006). Une fois arrivé au port de Vancouver, les autorités canadiennes ont refusé que la grande majorité des passagers (sikhs, hindous, musulmans) débarquent même du bateau.

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### **3.7 L'emprisonnement des 20 000 japonais canadiens durant la seconde guerre mondiale et le renvoi de 4 000 japonais après la guerre (1941-1949)**

Dès 1877, plusieurs lois racistes envers la population japonaise furent instaurées au Canada, comme par exemple, leur interdire le droit de voter. L'attaque des Japonais sur Pearl Harbor durant la Seconde Guerre mondiale ne fût qu'empirer ces préjugés (Marsh, 2012).

En 1942, le gouvernement canadien, par l'entremise de nouvelles réglementations, expulse environ 8000 Japonais canadiens de leurs maisons et leurs propriétés dans l'Ouest canadien pour ensuite les vendre. Les habitants japonais furent conséquemment tous confinés dans un parc à Vancouver. Un total de 21 000 Japonais canadiens vécurent un tel sort (Marsh, 2012). Plusieurs furent ensuite séparés de leur famille et exilés aux États-Unis et d'autres restèrent au Canada à condition de travailler en tant que fermiers. En Alberta notamment, l'on retrouvait l'exploitation et le pauvre traitement de travailleurs japonais dans plusieurs fermes. Refuser l'une des deux options résultait à l'emprisonnement (Marsh, 2012).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### **3.8 Le racisme dans le système d'immigration (1880 au présent)**

De 1880 à 1923, une taxe était imposée à tout membre de la population chinoise désirant immigrer au Canada. Cette taxe existait afin de limiter l'immigration de chinois au Canada (Dirks, 2006). En 1919, une nouvelle réglementation interdit certains groupes religieux, politiques et raciaux à immigrer au Canada. Par exemple, les communistes et les Turques (Dirks, 2006). En 1969, malgré une révision des réglementations en ce qui concerne l'accueil de réfugiés, il n'existe toujours aucun protocole général. On fonctionne toujours par du cas par cas. C'est seulement en 1979 que l'on reconnaîtra les réfugiés comme une catégorie à part d'immigrants (Dirks, 2006).

En 2010, le gouvernement du Canada crée deux classes de réfugiés. La première classe inclut les réfugiés en provenance d'un pays sécuritaire et la deuxième, les réfugiés en provenance d'un pays dit dangereux. Il est également plus rapide pour les réfugiés appartenant à la première classe d'obtenir leur éligibilité pour accéder au pays. Il est également important de préciser que les autorités canadiennes s'occupant de l'immigration n'existent pas dans plusieurs pays en développement (Dirks, 2006).





# Le racisme et ses manifestations

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 4.0 Le racisme et ses manifestations

Le racisme se manifeste dans les différentes sphères de la société : dans le milieu académique, dans le milieu du travail, dans le secteur des biens et services, et dans les services de santé, entre autres.

#### 4.1 Milieu académique

Dans le système d'éducation, les étudiants racialisés font face à plusieurs barrières systémiques liées à la discrimination. La discrimination raciale dans le milieu académique se manifeste dans plusieurs domaines tels que: le groupement par aptitudes (être placé dans des classes appliquées plutôt qu'enrichies), le dénie ou la minimisation d'incidents d'ordre racial, l'exposition à des curriculums euro-centriques, monoculturels et tendant à l'exclusion de certains groupes, les biais au niveau des tests et des évaluations, les mesures disciplinaires plus sévères ou injustes, le manque de représentation et de diversité au niveau du corps professoral, des attitudes négatives et stéréotypées envers les étudiants racialisés, ainsi qu'un manque de programmes répondant aux besoins des étudiants racialisés.

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 4.1 Milieu académique

À l'école, au collège et à l'université, les étudiants racialisés sont aussi victimes de racisme de la part des étudiants, des enseignants, mais également des membres des staffs administratifs, pédagogiques et de soutien (Commission ontarienne des droits de la personne de l'Ontario, 2005).

### 4.2 Milieu de travail

Le racisme se manifeste également dans le secteur de l'emploi canadien. Au niveau systémique, des différences marquées en termes de salaires et de taux de chômage ont été identifiées chez les personnes racialisées en comparaison à celles non-racialisées. Pour chaque dollar canadien que gagne un homme blanc, les femmes racialisées gagnent \$0.59 et les hommes racialisés \$0.78, ; cet écart salarial étant plus prononcé entre les personnes noires comparativement aux personnes blanches (Block et al., 2019). De plus, les personnes racialisées, bien que plus actives en termes de recherche d'emploi que les personnes non-racialisées, font face à un taux de chômage de 9.2% comparé à 7.2% chez les personnes non-racialisées (Block et al., 2019).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 4.2 Milieu de travail

Au niveau individuel, un rapport publié par l'institut de recherche Environics, examinant les relations raciales au Canada en 2019, rapporte qu'un Canadien sur cinq indique vivre des expériences de discrimination raciale régulièrement, et que parmi ceux-ci, 38% de ces incidents sont vécus au travail (Environics Institute for Survey Research, 2019). Des exemples de discrimination raciale au travail incluent le fait d'être perçu comme étant moins intelligent que les autres collègues, l'assumption qu'une personne racialisée occupe un poste de niveau inférieur à son poste réel, être la cible constante de commentaires inappropriés ou de moqueries liées à la race, ainsi que de recevoir des mesures disciplinaires plus sévères que les individus non-racialisés (Commission ontarienne des droits de la personne de l'Ontario, 2005).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 4.2 Biens et services

Au Canada, tout individu a droit à la réception de biens et de services, et à l'utilisation d'installations sans discrimination (Canadian Human Rights Act, 2019; Commission ontarienne des droits de la personne de l'Ontario, 2005). Ce droit s'applique, mais n'est pas limité, aux :

- Magasins, restaurants et bars
- Hôpitaux et services de santé
- Écoles, collèges et universités
- Lieux publics, installations et services tels que des centres de loisirs, des toilettes publiques, des centres commerciaux et des parcs
- Services et programmes offerts par le gouvernement provincial ou une municipalité, y compris les prestations d'aide sociale et le transport en commun
- Services fournis par une compagnie d'assurance
- Annonces dans un journal

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 4.2 Biens et services

Toutefois, parmi les Canadiens rapportant des incidents de discrimination raciale dans le rapport publié par l'institut de recherche Environics, 28% de ces événements ont eu lieu dans des magasins ou restaurants, 19% lors de l'utilisation de transport en commun, 16% lors de l'utilisation de services publics et 12% lors d'interactions avec la police et le système judiciaire (Environics Institute for Survey Research, 2019).

En examinant les groupes racialisés séparément, les personnes noires et les peuples autochtones rapportent davantage de traitements discriminatoires dans l'utilisation de biens et services et des installations. Particulièrement, au niveau du traitement dans les magasins, dans les restaurants et lors d'interactions avec la police (Environics Institute for Survey Research, 2019). Des exemples de traitement discriminatoires dans la réception de biens et de services incluent le fait de se faire suivre dans les magasins, se faire ignorer dans les restaurants, se faire arrêter injustement par la police, ou encore de recevoir des services, tel qu'un prêt bancaire, mais avec des conditions plus sévères que les individus non-racialisés (Commission canadienne des droits de la personne, 2010; Environics Institute for Survey Research, 2019).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 4.4 Services de santé

Dans les services de santé, le racisme se manifeste principalement de manière subtile et systémique (Nestel, 2012). Les répercussions se font surtout voir au niveau des disparités en santé chez les groupes racialisés. Selon l'épidémiologiste Nancy Krieger, l'examen des disparités en santé dans un contexte social, politique et économique révèle que le racisme impacte la santé à travers six mécanismes (Krieger, 2012) :

#### ***4.4.1 La privation économique et sociale :***

Par exemple, des services de santé qui ne sont pas aussi facilement accessibles aux personnes à faible revenu ou dans les régions à faible revenu peuvent créer un obstacle systémique pour les personnes racialisées qui, en raison d'un désavantage historique, sont plus susceptibles à la pauvreté (Commission ontarienne des droits de la personne de l'Ontario, 2005).



# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 4.4 Services de santé

#### ***4.4.2 Les substances toxiques et conditions de vie dangereuses :***

Les peuples autochtones au Canada sont parmi ceux les plus affectés par l'effet des substances toxiques et les conditions environnementales dangereuses. Par exemple, en janvier 2018, on comptait approximativement 137 avis sur la qualité de l'eau potable dans les collectivités autochtones à travers le Canada. De plus, les systèmes d'égout sont souvent inadéquats dans ces collectivités. Ces conditions environnementales dangereuses augmentent le risque d'attraper des maladies infectieuses, tel que le staphylocoque aureus résistant à la méthicilline (SARM), la shigellose, l'hépatite A, l'infection à *Helicobacter pylori*, la coqueluche, les infections cutanées et les infections gastro-intestinales et urinaires (Stout, 2018).



# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 4.4 Services de santé

#### **4.4.3 Le traumatisme**

Les expériences de racisme sont souvent vécues de manière traumatisante chez les individus affectés (Nestel, 2012; Williams et al., 2018). Celles-ci produisent des réponses physiologiques qui augmentent significativement le risque d'avoir des problèmes de santé de nature cardiovasculaire, endocrinienne, neurologique, immunologique et psychologique chez les personnes racialisées (Nestel, 2012).

#### **4.4.4 La commercialisation ciblée de produits pouvant nuire à la santé comme la malbouffe et les substances psychoactives (alcool, tabac et autres drogues licites et illicites) :**

Par exemple, au Canada, une étude ayant analysé le contenu des publicités alimentaires et pour restaurants diffusé durant les heures de grande écoute sur les chaînes CTV, Global et CBC a révélé que celles-ci étaient teintées de stéréotypes nuisibles.

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 4.4 Services de santé

#### ***4.4.4 La commercialisation ciblée de produits pouvant nuire à la santé comme la malbouffe et les substances psychoactives (alcool, tabac et autres drogues licites et illicites) :***

De manière globale, les personnes blanches étaient surreprésentées dans les publicités reliées à l'alimentation et aux restaurants, mais elles étaient également associées à la nature ainsi que la nourriture saine et non-transformé (Baumann & Ho, 2014). En comparaison, les personnes noires et de l'Asie de l'Est et du sud étaient sous-représentées dans les publicités télévisées reliées à l'alimentation et aux restaurants de manière globale, sauf qu'elles étaient surreprésentées dans les publicités reliées à la malbouffe. La commercialisation ciblée et biaisée de la malbouffe a été associée à l'augmentation de la consommation de ces produits, qui sont liés à plusieurs problèmes de santé tels que l'obésité et les maladies chroniques comme les maladies cardiovasculaires et le diabète de type 2 et certains cancers (Baumann & Ho, 2014).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 4.4 Services de santé

#### ***4.4.5. Les soins médicaux inadéquats ou dégradants :***

Le racisme se manifeste également directement dans la provision des soins de santé. Notamment, les immigrants racialisés, dont les nouveaux arrivants et les réfugiés, sont particulièrement touchés par la discrimination raciale dans les services de santé canadien. Ceux-ci rapportent de la discrimination en raison de leur accent, de leur langue, de leur culture, de leur religion, ainsi que de leur pays d'origine, lors de la prestation de services médicaux (Pollock et al., 2011). De plus, une revue de la littérature sur la discrimination raciale au Canada dans la provision de soins de santé a rapporté que les personnes racialisées perçoivent divers types d'expériences négatives dans le système de santé, incluant le traitement insensible, hostile ou ignorant de la part des prestataires ainsi que des insultes raciales, des stéréotypes et la réception de soins de qualité inférieure (Nestel, 2012).

# MODULE 1

## Comprendre le racisme

### 4.4 Services de santé

#### ***4.4.6. La dégradation des écosystèmes (particulièrement mais pas uniquement) l'aliénation systématique des populations autochtones de leurs terres et les économies traditionnelles correspondantes :***

Le déracinement, ainsi que la migration ont été reconnus comme les déterminants sociaux de la santé par l'Organisation Mondiale de la Santé. Au Canada, les populations autochtones, ainsi que plusieurs groupes immigrants racialisés continuent de vivre les répercussions de l'exploitation de leurs terres natives, liés au colonialisme et à l'esclavage. Les conséquences du déracinement, incluent entre autres la perte de leur identité culturelle, de leurs traditions, de leurs structures et relations familiales, de leur autonomie collective et de leurs économies traditionnelles. Ces facteurs ayant des effets transgénérationnels sont associés aux disparités en santé chez les groupes racialisés (Marceca, 2017).

## Références

- Alberta Civil Liberties Research Centre. (n.d.). More examples of Systemic Racism. Accédé via <http://www.aclrc.com/examples-of-systemic-racism>
- Baumann, S., & Ho, L. (2014). Cultural Schemas for Racial Identity in Canadian Television Advertising. *Canadian Review of Sociology/Revue Canadienne de Sociologie*, 51(2), 152–169. <https://doi.org/10.1111/cars.12040>
- Better, S. (2008). *Institutional racism: A primer on theory and strategies for social change*. Rowman & Littlefield.
- Bivens, D.k. (2005). *What Is Internalized Racism? In Flipping the script: White Privilege and Community Building*. Silver Springs, Md: MP Associates, Inc., and the Center for Assessment and Policy Development (CAPD) Accédé via [https://www.racialequitytools.org/resourcefiles/What\\_is\\_Internalized\\_Racism.pdf](https://www.racialequitytools.org/resourcefiles/What_is_Internalized_Racism.pdf)

## Références

- Block, S., Galabuzi, G.-E., & Tranjan, R. (2019). Écart de revenus au Canada: Une inégalité économique racialisée.
- Canadian Human Rights Act. (2019, July 12). Consolidated federal laws of Canada, Canadian Human Rights Act. <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/h-6/fulltext.html>
- Chan, A. (2016, 8 septembre). Chinese Head Tax. The Canadian Encyclopedia. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/chinese-head-tax-in-canada>
- Citizenship and Immigration Canada. Chinese Railroad Workers. The Ties that Bind. <https://www.mhso.ca/tiesthatbindChineseRailWorkers.php>
- Coates, R. D. (2008). Covert Racism in the USA and Globally. *Sociology Compass*, 2(1), 208–231. <https://doi.org/10.1111/j.1751-9020.2007.00057.x>

## Références

Commission canadienne des droits de la personne. (2010). Guide explicatif—La Loi canadienne sur les droits de la personne et vous. <https://www.chrc-ccdp.gc.ca/fra/content/guide-explicatif-la-loi-canadienne-sur-les-droits-de-la-personne-et-vous-page1>

Commission ontarienne des droits de la personne. (2005, 9 Juin). Policy and guidelines racism and racial discrimination. [http://www3.ohrc.on.ca/sites/default/files/attachments/Policy\\_and\\_guidelines\\_on\\_racism\\_and\\_racial\\_discrimination.pdf](http://www3.ohrc.on.ca/sites/default/files/attachments/Policy_and_guidelines_on_racism_and_racial_discrimination.pdf)

Commission ontarienne des droits de la personne de l'Ontario. (2005). Politique et directives sur le racisme et la discrimination raciale. Ontario Human Rights Commission.

Commission ontarienne des droits de la personne. (n.d.). Qu'entend-on par profilage racial? (fiche). Accédé via <http://www.ohrc.on.ca/fr/quentend-par-profilage-racial-fiche>

## Références

- Contrada, R. J., Ashmore, R. D., Gary, M. L., Coups, E., Egeth, J. D., Sewell, A., ... & Chasse, V. (2001). Measures of ethnicity-related stress: Psychometric properties, ethnic group differences, and associations with wellbeing 1. *Journal of Applied Social Psychology*, 31(9), 1775-1820.
- Dirks. E. G. (2006, 7 février). Immigration Policy in Canada. The Canadian Encyclopedia. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/immigration-policy>
- EnviroNics Institute for Survey Research. (2019). Race relations in Canada. [https://www.crrf-fcrr.ca/images/Race\\_Relations\\_in\\_Canada\\_2019\\_Survey\\_-\\_FINAL\\_REPORT\\_ENGLISH.pdf](https://www.crrf-fcrr.ca/images/Race_Relations_in_Canada_2019_Survey_-_FINAL_REPORT_ENGLISH.pdf)
- Gordon, J., & Johnson, M. (2003). Race, speech, and a hostile educational environment: What color is free speech? *Journal of Social Philosophy*, 34(3), 414-436.



## Références

- Hoyt Jr., C. (2012). The pedagogy of the meaning of racism: Reconciling a discordant discourse. *Social Work* (57). Accédé via <https://www.andover.edu/About/Newsroom/Th>
- Jenkins, J. (2005, 15 Mars). White Supremacy. *Encyclopedia Britannica*. <https://www.britannica.com/topic/white-supremacy>
- Jones, C. (2000). Levels of racism: A Theoretic framework and a gardener's tale. *American Journal of Public Health*, 90, 1212-1215.
- King, G. (1996). Institutional racism and the medical/health complex: a conceptual analysis. *Ethnicity & disease*, 6(1-2), 30-46.
- Krieger, N. (1999). Embodying inequality: a review of concepts, measures, and methods for studying health consequences of discrimination. *International journal of health services*, 29(2), 295-352.

## Références

- Lavallé, O. (2008, 6 Mars). Canadian Pacific Railway. The Canadian Encyclopedia.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/canadian-pacific-railway>
- Lea, J. (2000). The Macpherson Report and the question of institutional racism. *The Howard Journal of Criminal Justice*, 39(3), 219-233.
- Marceca, M. (2017). Migration and Health from a Public Health Perspective. *People's Movements in the 21st Century - Risks, Challenges and Benefits*. <https://doi.org/10.5772/67013>
- Marsh, H. J. (2012, 23 février). Internement des canadiens d'origine japonaise : prisonniers dans leur propres pays. The Canadian Encyclopedia.  
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/japanese-internment-banished-and-beyondtearsfeature#:~:text=Beginning%20in%20early%201942%2C%20the,of%20the%20Second%20World%20War.>

## Références

- McIntosh, P. (1988). White privilege: Unpacking the invisible knapsack. <https://www.racialequitytools.org/resourcefiles/mcintosh.pdf>
- Miles, R. & Brown, M. (2003). Racism 2nd ed. Routledge Taylor and Francis.
- Miller, R. J. (2012, 10 octobre). Residential Schools in Canada. The Canadian Encyclopedia. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/residential-schools>
- Ministry of Children & Youth Services. (2008). Achieving Cultural Competence: A Diversity Toolkit for Residential Care Settings. Toronto, ON: Government of Ontario.
- Multicultural Resource Center. (n.d.). Levels of Racism [PDF]. Accédé via <https://static1.squarespace.com/static/552bf27ce4b01402b7890f7b/t/5a622c10c83025e14>

## Références

Nestel, S. (2012). Colour coded health care: The impact of race and racism on Canadians' health | National Collaborating Centre for Determinants of Health. <https://nccdh.ca/fr/index.php?/resources/entry/colour-coded-health-care>

Omi, M., and Winant, H (1994). Racial Formation in the United States: from the 1960s to the 1990s . 2nd ed. New York: Routledge

Pheterson, G. (1986). Alliances between women: Overcoming Internalized oppression and internalized domination. Signs, 12, 146-160.

Pollock, G., Newbold, B., & Lafrenière, G. (2011). Perception of Discrimination in Health Services Experienced by Immigrant Minorities in Ontario. 35.

Society for Health Psychology. (2018). Interpersonal Racism: Conceptualization. Accédé via <https://societyforhealthpsychology.org/resources/research-advocacy/diversityracism/interpersonal/>

## Références

Stout, R. (2018). The built environment: Understanding how physical environments influence the health and well-being of First Nations peoples living on-reserve. 36.

Sue, D. W., Capodilupo, C. M., Torino, G. C., Bucceri, J. M., Holder, A., Nadal, K. L., &

Esquilin, M. (2007). Racial microaggressions in everyday life: implications for clinical practice. *American Psychologist*, 62(4), 271.

Tator, C., Henry, F., Smith, C., & Brown, M. (2006). *Racial Profiling in Canada: Challenging the Myth of "a Few Bad Apples"*. University of Toronto Press.

Taylor, J., & Grundy, C. (1996). Measuring black internalization of white stereotypes about African Americans: the Nadanolitization Scale. *Handbook of tests and measurements of Black populations*, 2, 217-226.

## Références

The Canadian Encyclopedia. (2020, 16 Janvier). Black enslavement in Canada (Plain Language summary). The Canadian Encyclopedia.

<https://thecanadianencyclopedia.ca/en/article/black-enslavement-in-canada-plain-language-summary>

Williams, M., Metzger, I., Leins, C., & DeLapp, C. (2018). Assessing racial trauma within a DSM–5 framework: The UConn Racial/Ethnic Stress & Trauma Survey. APA PsycNET. <https://doi.org/10.1037/pri0000076>

Williams, D.R., & Williams-Morris, R. (2000). Racism and mental health: The AfricanAmerican experience. *Ethnicity & health*, 5(3-4), 243-268.

Yarhi. E. (2015, 14 septembre). Ms St Louis. The Canadian Encyclopedia.

[https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/ms-st-louis?gclid=EAlaIQobChMIlwvXA4JTz6gIV0sDACH1o1wEiEAAYASAAEgLxcvD\\_BwE](https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/ms-st-louis?gclid=EAlaIQobChMIlwvXA4JTz6gIV0sDACH1o1wEiEAAYASAAEgLxcvD_BwE)

# V-TRaC LAB

Vulnerability Trauma Resilience & Culture | Vulnérabilité Trauma Résilience & Culture



[vtrac@uottawa.ca](mailto:vtrac@uottawa.ca)

